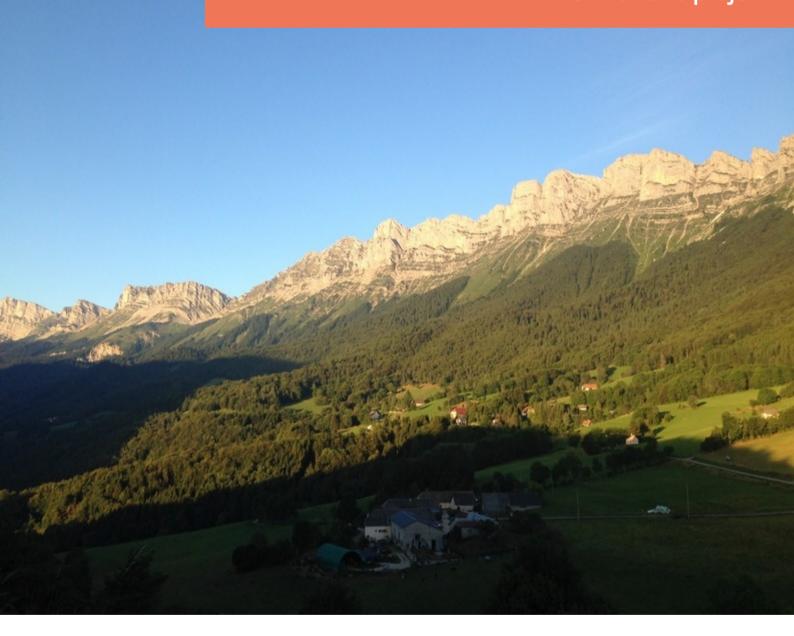




La prise en compte de la séquence ERC du territoire au projet



LUNDI

15 novembre 2021 14h - 16h30 **JEUDI**

18 novembre 2021 14h - 16h30



Par webconférence



CONTEXTE & ENJEUX-

La séquence ERC constitue un des leviers d'action à disposition des acteurs de l'aménagement pour garantir un cadre de vie et un environnement de qualité. Précisée en 2012 au travers des lignes directrices publiées par le ministère, puis inscrite dans la loi biodiversité de 2016, elle est l'objet aujourd'hui de nombreux travaux à l'échelle territoriale et vient d'être précisée pour son volet relatif au dimensionnement de la compensation écologique.

Longtemps évaluée au cas par cas, projet par projet, elle est aujourd'hui de plus en plus mise en œuvre à l'échelle territoriale pour favoriser un aménagement sobre et résilient. L'évitement amont, la maîtrise des impacts cumulés , mais aussi l'anticipation de la compensation sont au cœur de ces travaux.



La première demi-journée sera consacrée à présenter les enjeux et des retours d'expériences de démarches ERC territoriales tandis que la seconde permettra d'approfondir le sujet de la compensation au stade du projet en présentant quelques outils méthodologiques ou techniques.



Les cibles de cette conférence sont les élus et techniciens des collectivités, les services de l'État, les entreprises et les bureaux d'études.

——INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font uniquement en ligne, en cliquant sur le lien ci-dessous : http://enqueteur.centre-est.cerema.fr/index.php/122139?lang=fr

Date limite d'inscription : le 8/11/2021

Nous attirons votre attention sur le fait que l'inscription est gratuite mais obligatoire. Le lien de connexion sera envoyé à l'adresse mail indiquée dans le formulaire.







LUNDI 15 Novembre 2021 – l'ERC territoriale

14h Ouverture
Alexandre BACHER – Directeur du Département des Transitions

Territoriales, Cerema Centre-Est

Tarik YAÏCHE - chargé de mission Stratégie eau-air-sol, DREAL AURA

14h15 Promouvoir la sobriété foncière et le développement des alternatives à

l'étalement urbain

Anne Elisabeth BEUZIT - Département de Loire-Atlantique

14h45 E -R - C à l'échelle de la planification territoriale - Apprentissages issus de

l'étude d'EPCI porteurs de SCOT et PLUi

Charlotte BIGARD – AgroPariTech

15h15 pause

15h30 Evaluation du besoin de compensation en ZH sur bassin versant du Fier et

du lac d'Annecy : origine de la démarche, aspects méthodologiques,

difficultés rencontrées Thomas MARTIN – SILA

Joris BIAUNIER - Cerema Centre-Est

16h Plan local de sauvegarde de l'Oedicnème criard, éléments de bilan après 6

années

Nathanaël COTTEBRUNE - Métropole de Lyon

Mélanie SILLON-HUGON - APIE

Christophe D'ADAMO – LPO Auvergne-Rhône-Alpes

JEUDI 18 Novembre 2021 – les outils de l'ERC

14h00 Etat des lieux des mesures (ER) compensatoires du territoire d'Aix -

Marseille

Sylvain BOUQUET - Cerema Méditerranée

14h30 Recherche de foncier de compensation, exemple de Bordeaux métropole

et Ecolo foncier

Vanessa RAUEL – Cerema Sud-Ouest

15h pause

15h15 Les Sites Naturels de Compensation, présentation du projet de guide

(en cours de consultation)

Dounia KHALLOUKI- MTE - CGDD

15h45 Approche standardisée du dimensionnement de la compensation

écologique - présentation du guide de mise en œuvre

Thomas SCHWAB - Cerema Est

16h15 Clôture

Marc MEYER - Directeur délégué à l'Environnement, aux risques et au

numérique, Cerema Centre-Est

Chaque intervention de 20 min sera suivie d'un temps de questions / réponses de 10 min via le tchat en ligne

(i)—INFORMATIONS -

Vos contacts au Cerema Centre-Est

Modalités d'inscription monique.peillex@cerema.fr - Tel 04.74.27.53.26 lydie.waterkeyn@cerema.fr - Tél 04 74 27 51 30

Renseignements techniques

virginie.billon@cerema.fr - Tel : 04.74.27.53.56 ; Mob : 06 70 24 45 58 **marc.meyer@cerema.fr** - Tel : 04.72.14.30.25 ; Mob : 06 64 42 83 14